

SECTION 1 : IDENTIFICATION		
Nom du produit : Max-In™ Bore 8 %		
Numéro d'unité/ID produit : 1510556, 1510555		
Nom commun : Engrais liquide de bore		
Description chimique : Engrais liquide de bore		
Usages recommandés : Produit d'engrais - Consulter l'étiquette du produit pour les directives d'utilisation complètes.		
Restrictions d'utilisation : Consulter l'étiquette du produit pour toutes restrictions d'utilisation potentielles.		
Fabriqué pour : WINFIELD SOLUTIONS, LLC C.P. 64589 St. Paul, MN 55164-0589, USA	Fournisseur initial : WINFIELD UNITED CANADA, ULC 101-302 Wellman Lane Saskatoon, Saskatchewan S7T-0J1, CAN 1-306-249-5112	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE POUR URGENCE MÉDICALE : 1-877-424-7452 (24 heures)
EN CAS D'URGENCE, FUITE, INCENDIE, EXPOSITION OU ACCIDENT, APPELER : CHEMTREC 1-800-424-9300 (24 heures)		

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS			
APERÇU D'URGENCE : Liquide tan à brun avec une légère odeur d'amine. Nocif par inhalation. Provoque une irritation des yeux et de la peau.			
EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ :			
Yeux : Provoque une irritation oculaire modérée, mais réversible.			
Peau : Provoque une irritation cutanée modérée, mais réversible. Une exposition cutanée plus longue entraîne une irritation plus importante.			
Inhalation : L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures et peut entraîner une dépression du système nerveux central.			
Ingestion : Peut cause des troubles gastriques en cas d'ingestion.			
Conditions préexistantes : Les conditions préexistantes respiratoires peuvent être aggravées par l'exposition à des brouillards.			
Effets chroniques sur la santé : L'acide borique est une substance connue pour sa toxicité reproductive. L'exposition orale prolongée ou répétée peut avoir un impact négatif sur la fertilité et le système reproducteur. L'inhalation prolongée ou répétée du produit peut avoir un impact sur le système nerveux central et/ou les poumons.			
Cancérogénicité	NTP : Non listé	IARC : Non listé	OSHA : Non listé
CLASSIFICATION DU SIMDUT 2015 : Catégorie 4 de toxicité par inhalation aiguë, catégorie 2B d'irritant oculaire, catégorie 2 d'irritant cutané, catégorie 2 de toxicité reproductive, catégorie 2 de toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée			
MENTION D'AVERTISSEMENT : ATTENTION			
MENTIONS DE DANGER :			
Nocif par inhalation.			
Provoque une irritation des yeux.			
Provoque une irritation cutanée.			
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.			
Risque présumé d'effets graves pour les reins, le foie et le système nerveux central à la suite d'une inhalation ou d'une ingestion répétée ou prolongée.			
Pourcentage du produit avec une toxicité inconnue : 0,05 %			
CONSEILS DE PRUDENCE :			
Prévention :	Ne pas respirer les brouillards ou les aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Se laver mains soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, des lunettes de protection et une protection du visage. Lire toute l'étiquette avant d'utiliser le produit. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.		
Intervention :	En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison (1-877-424-7452) ou un médecin pour obtenir des conseils de traitement en cas de malaise. En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution à l'eau pendant 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.		
<i>Suite à la page suivante</i>			



**En cas de contact avec la peau :** Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. **En cas d'exposition prouvée ou suspectée :** Consulter un médecin.

**Stockage :** Stocker dans un endroit sécurisé.

**Élimination :** Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales.

### SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	% (poids)	Num. registre CAS
Acide borique	45,72 %	10043-35-3
2-aminoéthanol	16,0 %	141-43-5

Voir la section 8 pour les limites d'exposition.

### SECTION 4 : PREMIERS SOINS

**Inhalation :** Éloigner la victime de la zone contaminée vers l'air frais et aider la respiration au besoin. Consulter un médecin en cas d'irritation.

**Ingestion :** Consulter un médecin ou appeler un centre antipoison pour obtenir des conseils de traitement. Ne pas faire vomir à moins d'y être invité par un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.

**Yeux :** Rincer les yeux avec de l'eau propre pendant au moins 15 minutes. Soulevez les paupières pour faciliter l'irrigation. Le cas échéant, enlever les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

**Peau :** Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Rincer la peau avec de l'eau, puis laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

### SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyen d'extinction approprié :** Dioxyde de carbone, produit chimique sec, eau pulvérisée, brouillard d'eau ou mousse

**Moyen d'extinction inapproprié :** Jet d'eau

**Procédures de lutte contre l'incendie :** Porter un appareil respiratoire isolant NIOSH/MSHA et une combinaison complète contre le feu. Endiguer la zone pour éviter tout déversement et contamination des sources d'eau. Éliminer l'eau de lutte contre les incendies plus tard. Éviter de respirer les vapeurs ; rester sous le vent.

**Produits de combustion dangereux :** Des gaz toxiques peuvent être formés dans la situation d'un incendie. Du monoxyde de carbone et d'autres asphyxiants peuvent se former également.

**Incendie et explosion inhabituels :** Les contenants fermés peuvent exploser en raison de l'expansion de la vapeur à la chaleur élevée.

### SECTION 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions personnelles :** Voir la section 8 pour les équipements de protection individuelle à porter lors du confinement et du nettoyage d'un déversement concernant ce produit.

**Précautions environnementales :** Ne pas permettre au produit déversé de pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

**Méthodes de confinement :** Contenir le produit déversé par zone endiguant avec du sable ou de la terre.

**Méthodes de nettoyage :** Couvrir le déversement avec un matériau absorbant inerte comme du sable, de la vermiculite ou autre matériau approprié. Aspirer, pelleter ou balayer le matériau et le placer dans un conteneur pour l'élimination. Ne pas placer le produit déversé dans son contenant original.

**Autre information :** Aucune connue

### SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation :** Assurer une ventilation adéquate au cours de la manipulation et de l'utilisation. Nettoyer immédiatement les déversements qui se produisent lors de la manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation. Observer une bonne hygiène après l'utilisation de ce matériau, surtout avant de manger, de boire, de fumer, d'aller aux toilettes ou de se maquiller.

**Stockage :** Conserver dans un endroit frais et sec, loin des enfants, de la nourriture et des produits d'alimentation dans une zone loin de substances incompatibles. S'assurer que la zone de stockage est sécuritaire. Protéger les emballages contre les dommages physiques. Protéger contre l'exposition au feu. Maintenir le produit au-dessus de la température de stockage minimum. Ne pas stocker dans des récipients en aluminium ou en métal.

**Température minimale de stockage :** 4 °C (40 °F)

**SECTION 8 : MESURES CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Directives d'exposition	OSHA PEL	ACGIH TLV	NIOSH REL
Composant :			
Acide borique (NUM. CAS 10043-35-3)		2 mg/m <sup>3</sup> (TWA); 6 mg/m <sup>3</sup> (STEL)	
2-aminoéthanol (NUM. CAS 141-43-5)	3 ppm, 6 mg/m <sup>3</sup> (TWA) 6 ppm, 15 mg/m <sup>3</sup> (STEL)	3 mg/m <sup>3</sup> (TWA) 6 mg/m <sup>3</sup> (STEL)	3 ppm, 8 mg/m <sup>3</sup> (TWA) 6 ppm, 15 mg/m <sup>3</sup> (STEL)
<b>Protection respiratoire :</b> Pour la plupart des conditions bien ventilées, aucune protection respiratoire ne devrait être nécessaire. Si les concentrations dans l'air dépassent les limites d'exposition, utiliser un respirateur purificateur d'air approuvé NIOSH des cartouches approuvées pour les vapeurs organiques.			
<b>Contrôles d'ingénierie :</b> <b>Aération locale :</b> Fournir des systèmes centraux ou locaux d'aération aspirante afin de maintenir les concentrations dans l'air inférieures aux limites PEL de l'OSHA ou à d'autres limites d'exposition spécifiées. Une ventilation locale est préférable.			
<b>Gants de protection :</b> Porter des gants de protection chimique pour éviter l'exposition de la peau.			
<b>Protection des yeux :</b> Pour éviter tout contact avec les yeux, porter des lunettes de sécurité ou des lunettes de sécurité et un écran facial complet. Les lentilles de contact ne sont pas des dispositifs de protection pour les yeux. Une douche oculaire d'urgence ou un approvisionnement en eau doit être facilement accessible dans la zone de travail.			
<b>Autres vêtements ou équipement de protection :</b> Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes pour éviter le contact avec la peau.			
<b>Pratiques de travail/hygiène :</b> Ne jamais manger, boire, ni faire l'usage du tabac dans les zones de travail. Observer une bonne hygiène après l'utilisation de ce matériau, surtout avant de manger, de boire, de fumer, d'aller aux toilettes ou de se maquiller.			

**SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

État physique :	Liquide	Densité (H <sub>2</sub> O = 1) :	1,27 (typique)
Pression de vapeur (mm Hg) :	Non déterminé	Point de congélation :	2,22 °C (28 °F)
Densité de vapeur (air = 1) :	Non déterminé	Plage/point d'ébullition :	Non déterminé
Solubilité dans l'eau (% poids) :	Complètement soluble	pH :	8,0
Viscosité :	Non déterminé	Point d'éclair :	Non déterminé
Apparence et odeur :	Liquide tan à brun avec une légère odeur d'amine.		

**SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Réactivité :</b> Aucune connue
<b>Stabilité chimique :</b> Le produit est stable à la température et à la pression ambiante, dans des conditions de stockage et de manutention normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses :</b> Ne se produira pas
<b>Conditions à éviter :</b> La chaleur excessive et le gel
<b>Matériaux incompatibles :</b> Acides et bases forts
<b>Produits de décomposition dangereux :</b> Des oxydes d'azote et d'autres produits chimiques peuvent être formés dans une situation d'incendie. Du monoxyde de carbone et d'autres asphyxiants peuvent se former également.

**SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b><u>TOXICITÉ AIGUË</u></b>	
Effets sur les yeux :	Provoque une irritation oculaire modérée, mais réversible.
Effets sur la peau :	Provoque une irritation cutanée modérée, mais réversible. DL50 estimée = 2494 mg/kg
Effets d'inhalation aigus :	L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures et peut entraîner une dépression du système nerveux central en cas d'exposition répétée. CL50 estimée = 3 mg/L
Effets oraux aigus :	DL50 estimée = 3597 mg/kg
Toxicité des organes cibles spécifiques :	Reins, foie, système nerveux central
<b><u>TOXICITÉ CHRONIQUE</u></b>	
Effets chroniques :	L'exposition orale prolongée ou répétée peut avoir un impact négatif sur la fertilité et le système reproducteur.

*Suite à la page suivante*

	L'inhalation prolongée ou répétée du produit peut avoir un impact sur le système nerveux central et/ou les poumons.
<b>Cancérogénicité :</b>	Il est prévu qu'aucun composant n'ait d'effets carcinogènes.
<b>Mutagénicité :</b>	Il est prévu qu'aucun composant n'ait d'effets mutagènes.
<b>Tératogénicité :</b>	L'acide borique, si ingéré en quantités supérieures à 21,8 mg/kg de poids corporel par jour, peut causer des troubles à un enfant à naître qui, dans les modèles animaux, se sont corrigés dans la période post-natale.
<b>Toxicité reproductive :</b>	L'acide borique est une substance connue pour sa toxicité reproductive. L'exposition orale prolongée ou répétée peut avoir un impact négatif sur la fertilité et le système reproducteur.

**EFFETS POSSIBLES SUR LA SANTÉ :**

**Yeux :** Provoque une irritation oculaire modérée, mais réversible.

**Peau :** Provoque une irritation cutanée modérée, mais réversible. Une exposition cutanée plus longue entraîne une irritation plus importante.

**Inhalation :** L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires supérieures et peut entraîner une dépression du système nerveux central.

**Ingestion :** Peut cause des troubles gastriques en cas d'ingestion.

**SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**RÉSUMÉ ENVIRONNEMENTAL :** Il n'est pas prévu que ce produit ait une toxicité aiguë envers les organismes aquatiques, en se basant sur les données des composantes.

**DONNÉES SUR L'ÉCOTOXICITÉ :**

<b>Toxicité chronique et aiguë sur les poissons :</b>	CL50 à 96 h estimée = 1375 mg/L
<b>Toxicité aiguë chez l'invertébré aquatique :</b>	CE50 à 48 h estimée pour <i>Daphnia magna</i> = 151 mg/L
<b>Toxicité des plantes aquatiques :</b>	CL50 à 72 h estimée pour les algues = 48 mg/L
<b>Toxicité aiguë et prolongée des oiseaux :</b>	Non déterminé
<b>Toxicité abeille :</b>	Non déterminé

**EFFETS ENVIRONNEMENTAUX :**

<b>Absorption/Mobilité Sol :</b>	Non déterminé
<b>Persistance et dégradabilité non déterminées :</b>	Non déterminé
<b>Potentiel de bioaccumulation :</b>	Non déterminé
<b>Autres effets néfastes :</b>	Non déterminé

**SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES A L'ÉLIMINATION**

**Déchets :** Éliminer en conformité avec les lois et règlements provinciaux, locaux et fédéraux.

**Contenant :** Triple rincer et recycler le récipient ou en disposer en conformité avec les lois et règlements provinciaux, locaux et fédéraux.

**SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

**DOT :** Non réglementé

**IMDG :** Non réglementé

**IATA :** Non réglementé

**TMD :** Non réglementé

**SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Inventaires internationaux**

**Inventaire TSCA :** Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

**Liste intérieure des substances :** Tous les composants sont inscrits sur la liste LIS.

## SECTION 16 : AUTRE INFORMATIONS

ÉVALUATION DES DANGERS NFPA	Santé	1
	Inflammabilité	0
	Réactivité	0
	4= Sévère 3= Élevée 2= Modéré 1= Léger 0= Minimum	

**Avertissement :** Les informations présentées ici sont basées sur les données disponibles provenant de sources fiables et exactes au meilleur de la connaissance de Winfield Solutions. WinField Solutions, LLC ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude des données ou des résultats obtenus par l'utilisation de ce produit. Rien ici ne peut être interprété comme recommandant toute pratique ou tout produit en violation de toute loi ou toute réglementation. L'utilisateur est le seul responsable de déterminer la pertinence de tout matériau ou produit dans un but précis et d'adopter des mesures de sécurité appropriées. Nous déclinons toute responsabilité pour blessures ou dommages résultant de toute utilisation abusive de la matière ou du produit décrit ici.

Date de révision : 08 septembre 2017

Remplace le document en date du : 28 mars 2017

Sections révisées : 1